



La protection
de votre habitat

1^{er} RESEAU DE PROTECTION ET D'AMELIORATION DE L'HABITAT



Créer votre entreprise avec seulement
15 000 € d'apport personnel !

Notre métier : la protection de l'habitat.

Nous intervenons dans les domaines suivants :

- Isolation des combles.
- Traitement des bois, contre les insectes à larves xylophages (termites, vrillettes, capricornes, etc.).
- Traitement des champignons (mérule, etc.).
- Traitement de l'humidité.
- Renfort des bois, en résine époxy.
- Nettoyage des toitures.
- Dératisation, Désinsectisation, Désinfection.

Quelques extraits du dossier d'information



La protection
de votre habitat

1^{er} RESEAU DE PROTECTION ET D'AMELIORATION DE L'HABITAT

Votre profil de chef d'entreprise.

Nous recherchons avant tout **de véritables chefs d'entreprise, capables de développer leur activité commerciale et de manager une équipe de techniciens applicateurs.**

Il n'est pas indispensable d'être issu du monde du bâtiment.

La réalisation de vos missions peut être confiée à nos équipes techniques, le temps pour vous d'atteindre un volume d'affaires qui vous permettra de recruter, avec l'aide de CALLISTO SYSTEM, vos premiers techniciens.

Vous êtes un Homme ou Femme, âgé(e) de 30 à 55 ans ...

**Possédant les atouts
indispensables suivants :**

ayant :

**Manager,
Chef d'entreprise,
Commercial ...**

Enfin ...

**De la volonté,
Du dynamisme,
De la motivation,
De l'autonomie ...**

***DE LA COMPETENCE PROFESSIONNELLE
ET UN BON RELATIONNEL.***

La connaissance de votre secteur géographique et des aptitudes commerciales certaines seront des atouts importants, pour un démarrage facilité de votre activité.

Vous devrez appliquer des méthodologies de travail, élaborées à partir de plus de 30 années d'expérience et de savoir-faire.

Quelques extraits du dossier d'information



La protection
de votre habitat

1^{er} RESEAU DE PROTECTION ET D'AMELIORATION DE L'HABITAT

Un vaste marché s'offre à vous !

- **29 Millions d'habitations** dont l'isolation est à rénover.
- **10 millions d'habitations** individuelles, dont 75 % ont été construites avant 1981 et qu'il faut entretenir régulièrement.
- **De nombreux départements infestés** par les insectes et champignons xylophages. Plus de **80.000 habitations** traitées annuellement.
- **Un marché renouvelable.**
- **Un marché de l'hygiène** estimé à **0,3 Milliards d'€ /an.**
- **Un marché de la 3D (Dératisation, Désinsectisation, Désinfection)** estimé à **60 M€.**

**Et globalement, un marché en pleine croissance
qui évolue de 10 % par an.**

Nos atouts.

Nos plus de 30 années d'expérience et de savoir-faire, au service de la protection et l'amélioration de l'habitat.

Quelques extraits du dossier d'information



la protection
de votre habitat

1^{er} RESEAU DE PROTECTION ET D'AMELIORATION DE L'HABITAT

Le réseau CALLISTO SYSTEM vous apporte.

- L'assistance avant l'ouverture de votre franchise.
- L'assistance à l'ouverture de votre franchise.
- La réalisation éventuelle de vos chantiers.
- L'assistance pour le recrutement de votre personnel.
- L'assistance permanente, commerciale et technique.
- Vos approvisionnements.
- Votre formation complète puis celle de vos techniciens.
- Formation interne.
- Nos logiciels de gestion de votre activité.
- Notre site Internet.
- Notre Extranet.
- Votre package administratif de démarrage.
- De nouveaux produits et services.
- SAV et secrétariat service.
- Marketing.

Votre investissement.

Le droit d'entrée au réseau CALLISTO SYSTEM est de 15.800 € hors taxes.

Il comprend :

- ➔ Le droit d'utilisation de la marque déposée,
- ➔ Le manuel d'exploitation,
- ➔ Une exclusivité territoriale contractuelle,
- ➔ Un package de démarrage particulièrement complet,
- ➔ Votre ordinateur portable et les logiciels,
- ➔ Une assistance «terrain», sur votre secteur géographique, lors de l'ouverture de votre franchise,
- ➔ L'assistance téléphonique permanente, aux heures de bureau.

Une formation obligatoire de **40 jours**, au siège situé près d'AGEN et sur votre site d'exploitation pour un montant de 12 000 € hors taxes.

Globalement, l'investissement est de 50 000 € environ (hors véhicule), comprenant la communication de lancement (15 000 € environ).

Cette somme peut être partiellement financée par un concours bancaire. Nous disposons d'accords cadres dans ce domaine, dans la mesure où vous disposez de 20 000 €.

Quelques extraits du dossier d'information



la protection
de votre habitat

1^{er} RESEAU DE PROTECTION ET D'AMELIORATION DE L'HABITAT

Les coûts du développement de votre activité.

Une redevance annuelle de 5 % de votre chiffre d'affaires hors taxes vous sera facturée.

Cette redevance comprend :

- Le droit d'utilisation de la marque CALLISTO SYSTEM,
- Les évolutions du concept,
- La «hot line» aux heures de bureau,
- Les conseils techniques, juridiques et commerciaux,
- L'assistance au pilotage de votre activité.

Le 5 de chaque mois, un montant forfaitaire vous sera demandé et constituera un acompte sur votre redevance annuelle.

Pour la première année, le montant mensuel forfaitaire est de : 375 euros hors taxes.

Vos trois premiers mois d'activité suivant votre formation initiale, sont exonérés de toute redevance forfaitaire.

Le Fonds Commun de Publicité (FCP).

Une redevance mensuelle de 2 % de votre chiffre d'affaires hors taxes vous sera également demandée, au titre du FCP (Fonds Commun de Publicité).

Pour la première année, le montant mensuel forfaitaire est de : 250 euros hors taxes.



La protection
de votre habitat

1^{er} RESEAU DE PROTECTION ET D'AMELIORATION DE L'HABITAT

Pourquoi choisir le réseau CALLISTO SYSTEM ?

Quelques points qui caractérisent notre concept :



Plus de **30 années d'expérience** et un **indéniable savoir-faire**.



Un faible apport personnel de 15 000 €.



Un investissement global raisonnable et une forte rentabilité.



Un package particulièrement complet pour démarrer dans les meilleures conditions.



Un fonctionnement sans structure très lourde et onéreuse.



Des nombreux outils et un savoir-faire développés par des professionnels.



Un secteur en pleine expansion ne connaissant pas la crise et bénéficiant dans certains cas du contexte législatif.



Un travail régulier connaissant peu le phénomène de la saisonnalité, en raison des nombreuses prestations proposées.



L'adhésion à une structure réellement dynamique et organisée.



Un suivi technique et commercial adapté à vos besoins et au marché en pleine évolution.



Exercer une profession valorisante, particulièrement agréable et vouée à un avenir certain.



Rejoindre l'unique réseau dans ce domaine d'activité : la protection de l'habitat.

Quelques extraits du dossier d'information



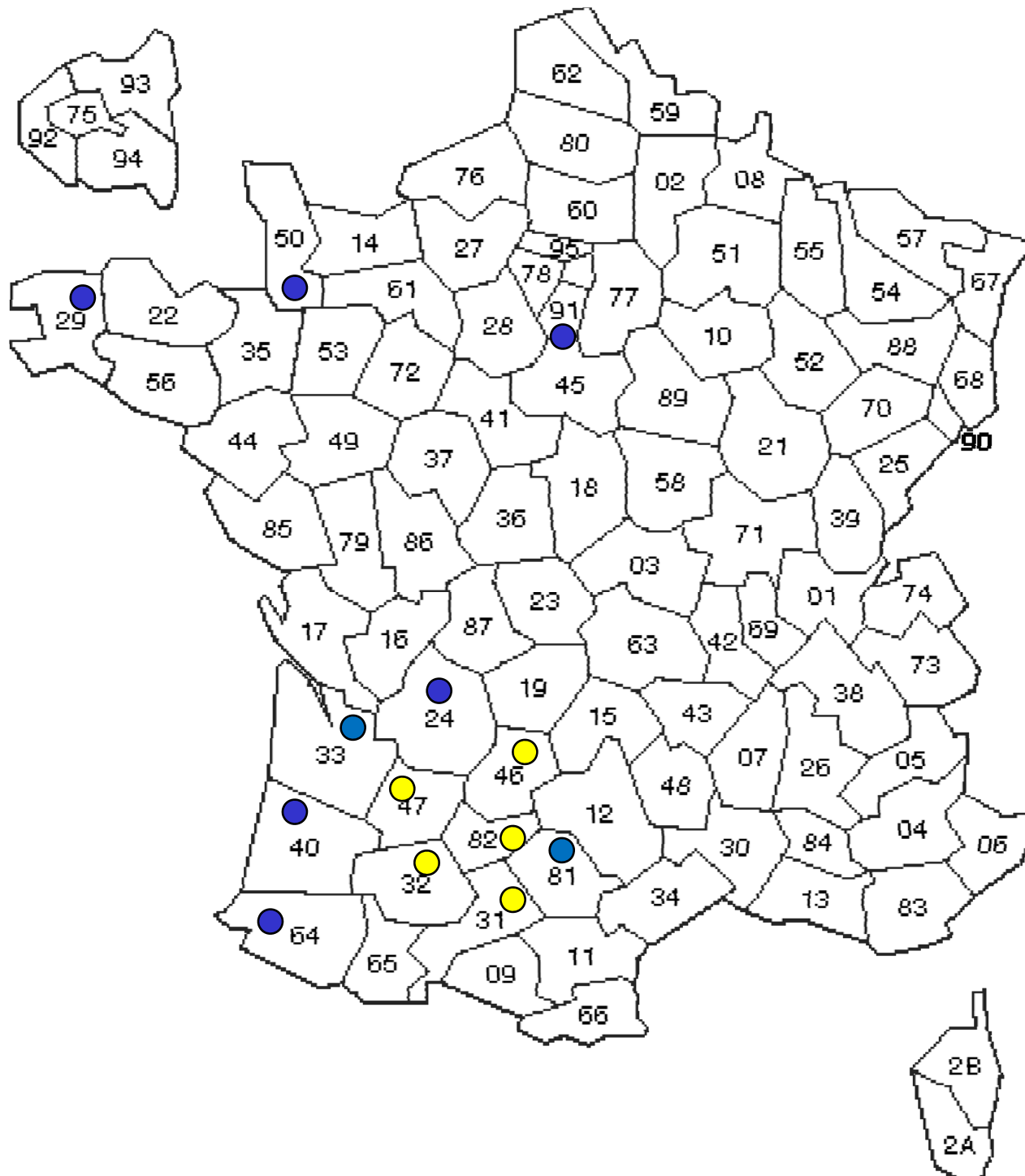
La protection
de votre habitat

1^{er} RESEAU DE PROTECTION ET D'AMELIORATION DE L'HABITAT

Les secteurs pourvus et à pourvoir (voir carte géographique ci-après)

Nous recherchons des franchisés (1 par département), pour tous les départements français.

Quelques extraits du dossier d'information



Secteurs pourvus et /
ou réservés

- Franchisés
- Agences en propre



● Nouvelle
Calédonie